



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

Château-Thierry sélectionnée
pour accueillir des agents
du ministère des finances

LA VIE DU CONSEIL 80

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FÉVRIER 2020

Investir pour les Castels

7,7
MILLIONS €

Montant d'investissement
pour 2020

Chers Castelthéodoricien(ne)s,

Château-Thierry a vécu le 6 février une terrible épreuve avec la disparition d'Honor-Marie, élève de l'école des Filoirs qui, tentant par un acte héroïque de sauver sa petite sœur tombée dans l'eau, a été emportée par la Marne.

Devant ce douloureux événement, nous sommes aussi tristes que déçus. Cette tragédie a suscité une vive émotion dans notre ville, toujours affligée et sans nouvelles d'Honor-Marie au moment de la rédaction de cette publication, malgré la mobilisation des services de secours.

Je tiens à féliciter le courage exemplaire dont a fait preuve la jeune femme qui a sauvé la vie de la plus jeune des sœurs. Nous aurons l'occasion de lui exprimer toute notre gratitude prochainement. Je salue aussi le travail d'accompagnement réalisé par l'Education nationale, les agents municipaux, les associations, dans le soutien moral et psychologique apporté aux enseignants, parents, élèves et camarades d'Honor-Marie.

Bien que l'état des barrières du quai Gambetta, qui ont fait l'objet de vandalisme, ne soit en rien lié à l'accident survenu quai Dupuis Delizy, de nouvelles barrières ont été commandées le 23 janvier et les travaux de remplacement ont débuté le 3 février. Cette décision avait été prise avant le vote du budget 2020.

Le budget 2020 a été voté le 11 février, lors du dernier conseil municipal de ce mandat. Les orientations budgétaires ont été suivies : pas d'augmentation des taux de fiscalité, pas d'augmentation des tarifs municipaux, diminution de la dette et niveau élevé d'investissements. Ces investissements concernent aussi bien la sécurité, le patrimoine, le cadre de vie, dans tous les lieux de vie.

Les rénovations de la rue du général de Gaulle, de la fontaine du Beau Richard et de la place autour sont désormais inaugurées ! Elles ont donné lieu à de premiers versements d'indemnités aux commerçants ayant subi un préjudice économique. Parallèlement, les aménagements de bords de Marne et la rénovation de la rue du château sont sur le point d'être achevés. Leurs inaugurations sont reportées après les échéances électorales pour éviter toute ambiguïté.

Pour nombre de conseillers municipaux, ce conseil municipal était le dernier. Au-delà des positionnements politiques des uns et des autres, je tiens à les remercier sincèrement du travail qu'ils ont accompli pour notre ville. Et je souhaite à chacune et chacun d'entre vous un temps démocratique des plus fructueux pour Château-Thierry.

Le maire de Château-Thierry

Renforcer la sécurité



Un véhicule équipé pour
la police municipale

Soutenir les associations



Plus de 700 000 €
pour faire vivre
les associations

#LVDC80

Directeur de la publication

Sébastien Eugène

Textes et maquette

Ville de Château-Thierry

Imprimerie Harvich

Tiré à 8 700 exemplaires

I.S.S.N. : 1286 - 2126

Informations

03 23 84 86 86 / chateau-thierry.fr

Feuille d'émargement

Étaient présents : Sébastien EUGÈNE, Jean-François BOUTELEUX, Dominique DOUAY, Mohamed REZZOUKI, Jean-Pierre DUCLOUX, Eric BOZZANI, Françoise MAUJEAN, Natacha THOLON, Frédéric JACQUESSON, Félix BOKASSIA, Bernard MARLIOT, Chantal BONNEAU, Özlem OKTEN, Monique VANDENBERGHE,

Philippe BAHIN, Thierry SAMYN, Fabrice FRERE, Jean-Claude FAUQUET, Jean FLEURY-GOBERT, Christian COPIN

Absents excusés : Sylvie LEFEVRE (P. à Mme MAUJEAN), Jacques KRABAL, Marie-Eve MARTELLE (P. à Mme BONNEAU), Daniel GENDARME, Catherine GOSSET

(P. à Mme DOUAY), Jean-Marie TURPIN, Elisa ROBIN, Thomas BERMUDEZ, Florence LAMBERT (P. à Mme VANDENBERGHE), Bertrand TIXIER (P. à M. BAHIN), Dominique PADIEU, Marylène HIERNARD, Bruno BEAUVOIS

Au fil des délibérations

Pour une ville toujours plus solidaire, dynamique et agréable à vivre

BUDGET 2020

0%

D'AUGMENTATION

Pas de hausse des taux d'imposition communaux ni des tarifs municipaux

7,7
MILLIONS €

C'est le montant d'investissements prévus pour l'année 2020

PLUS DE
700 000 €

Pour faire vivre les associations

MOINS
100 000 €

C'est la diminution de la dette en 2020

Les travaux au budget 2020



La rénovation de la place du Maréchal Leclerc est en cours.

URBANISME ET CADRE DE VIE

- ▶ Rénovation de la rue Roger Catillon
- ▶ Place du Maréchal Leclerc
- ▶ Rénovation de la rue Jean de La Fontaine
- ▶ Rénovation de la rue de Gerbrois
- ▶ Vaucrises : Avenue Otmus
- ▶ Rénovation du Pâtis Saint Martin
- ▶ Opération de rénovation immobilière en centre-ville
- ▶ Vérification et entretien des ponts

SÉCURITÉ ET VIVRE-ENSEMBLE

- ▶ Développement de la vidéoprotection
- ▶ Véhicule de police municipale
- ▶ Renouvellement des aires de jeux (Parc Saint Joseph et square Pierre Sépard)
- ▶ Extension de l'école de la Mare Aubry
- ▶ Mises en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite



Un nouveau véhicule pour la police municipale



La maison natale du fabuliste au coeur des 400 ans de Jean de La Fontaine

PATRIMOINE, CULTURE ET LOISIRS

- ▶ Rénovation de l'église Saint-Crépin
- ▶ Rénovation du Musée Jean de La Fontaine
- ▶ Extension du Cinéma-Théâtre
- ▶ Aménagement des abords du Palais des Rencontres
- ▶ Remplacement des filets du château médiéval
- ▶ Remise en état de la toiture du gymnase Brossolette

Création et actualisation des autorisations de programme / crédits de paiement



Actualisation des autorisations de programme et des crédits de paiement pour 2020 :

- ▶ Aménagement de la rue du Général de Gaulle et de la place de l'Hôtel de ville (555 000 €)
- ▶ Travaux de la rue du château (912 000 €)
- ▶ Extension du groupe scolaire Mare-Aubry (1 848 896 €)
- ▶ Aménagement des abords du Palais des Rencontres (1 525 000 €)
- ▶ Rénovation du Musée Jean de La Fontaine (1 827 000 €)
- ▶ Aménagement des bords de Marne ; Vélo Route Voie Verte (1 025 000 €)
- ▶ Aménagement de la rue Roger Catillon (491 603 €)

Nouvelles autorisations de programme et crédits de paiement :

- ▶ Aménagement de la rue Jean de La Fontaine (660 700€)

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Reprise anticipée du résultat 2019 pour le budget annexe restauration 2020

Les résultats de 2019 du budget annexe permettent de reporter 6 217,69 € à la section de fonctionnement et 444,12 € à la section d'investissement 2020.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Budget annexe restauration 2020

Le budget primitif 2020 du budget annexe restauration a été adopté :

- ▶ Fonctionnement : 910 823,69 €
- ▶ Investissement : 48 017,12 €

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Tarifification du Palais des Rencontres

Comme avant la rénovation, le Conseil acte la gratuité de la salle de réunion et de l'amphithéâtre du Palais des Rencontres pour les réunions organisées par les organismes publics et les formations politiques et syndicales.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

SOLIDARITÉ - SANTÉ

Subvention 2020 au CCAS

La Ville décide de maintenir sa subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'un montant de 550 000 € pour soutenir les actions solidaires à destination des habitants.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

VIE ASSOCIATIVE

Subventions 2020 aux associations

Le Conseil approuve la répartition de 656 119 € de subventions entre les associations castelles.

19 POUR, 6 NON-VOTES* ✓

Engagement citoyen collectif - Attribution des bourses 2020

Comme chaque année, le Conseil municipal a approuvé l'attribution d'une bourse exceptionnelle de 1 000€ à 6 associations. Pour leur implication exemplaire en 2019, la Ville a décidé de saluer l'engagement de : Vie et Paysages, Les Restaurants du Cœur, l'Association pour le musée Jean de La Fontaine, l'ACADA, Château-Thierry Bienvenue, le Handball Club de Château-Thierry.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

SPORTS

Répartition des subventions aux clubs sportifs



Le Conseil approuve la répartition du montant total versé aux associations sportives castelles s'élevant à 170 000 €.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

COMMERCE

Soutien au commerce - Versement d'aides aux commerçants

Dans le cadre de l'Action Cœur de Ville, les commerçants et artisans peuvent bénéficier d'aides individuelles afin de réaliser des travaux. La Ville et l'État octroient une subvention de 20 % chacun dans la limite de 8 000 €.

FINANCES

Vote des 3 taxes

Le Conseil approuve le gel des taux de fiscalité communaux. Taux d'imposition inchangé en 2019 :

- ▶ Taxe d'habitation : 16,12%
- ▶ Foncier bâti : 20,81 %
- ▶ Foncier non bâti : 39,22 %

23 POUR, 2 ABSTENTIONS ✓

Reprise anticipée du résultat 2019 pour le budget primitif 2020

Avec un bilan excédentaire du budget de fonctionnement en 2019, la somme de 2,88 millions d'euros a été reportée sur 2020.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Budget Primitif Général 2020

Le budget primitif général 2020 a été adopté :

- ▶ Equilibre entre dépenses et recettes
- ▶ Montant d'investissements : 7,7 M €
- ▶ Budget de fonctionnement : 23,3 M €

20 POUR, 2 CONTRE ✓

Présentation du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

La Ville a adopté, pour la seconde année, un Plan Pluriannuel d'Investissement destiné à programmer les projets menés sur 5 ans dans toute la ville. Il traduit les priorités d'investissement :

- ▶ 19,9 M € pour le cadre de vie (rénovation de l'habitat et de voiries, amélioration énergétique, renforcement des déplacements doux...)
- ▶ 9,5 M € pour le patrimoine, la culture et les loisirs (rénovation du musée Jean de La Fontaine, du château médiéval et de l'église, extension du cinéma...)
- ▶ 9,5 M € pour le vivre-ensemble (réhabilitation de l'espace U1, travaux dans les écoles, rénovation des équipements sportifs...)

23 POUR, 2 CONTRE ✓

A ce titre, le Conseil approuve l'attribution d'aides aux commerces suivants :

- ▶ Bijouterie Gaspard
- ▶ La Librairie des Fables
- ▶ La Fournée des Fables
- ▶ Mzen Beauté Coiffure

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Commission d'indemnisation amiable du préjudice économique

À la suite des travaux du bas de la place de l'Hôtel de Ville et de la place du Maréchal Leclerc, le Conseil a créé une commission d'indemnisation pour compenser le préjudice subi. À ce titre, la Ville attribue des indemnités aux commerces suivants :

- ▶ L'Adresse Rive Droite
- ▶ Why Not
- ▶ Cook and Cosy
- ▶ Hémisphère Sud
- ▶ Pressing Castel

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

URBANISME

Programme Action Cœur de Ville - convention immobilière avec Action Logement

Le programme Action Cœur de Ville prévoit des actions de réhabilitation et de restructuration de l'offre immobilière en centre-ville. En conséquence, la Ville signe une convention immobilière avec Action Logement afin de planifier les futures opérations.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Lotissement du Clos des Vignes - Rétrocession des réseaux et voiries



La rétrocession à la Ville des réseaux et des voiries du Clos des Vignes est approuvée.

La Ville approuve l'acquisition de la voirie et des espaces communs du lotissement du Clos des Vignes auprès de la société NEXITY.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

PATRIMOINE

Convention avec « Un Château pour l'emploi »



Le chantier d'insertion réalise des travaux d'aménagement des abords du château.

Afin de poursuivre les travaux destinés à aménager un parcours de visite sur le site du château médiéval, le Conseil renouvelle la convention de partenariat avec l'association « Un Château pour l'Emploi » (chantier d'insertion social).

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

TRAVAUX

Demandes de subvention

Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Le Conseil sollicite auprès de l'Etat une subvention au titre de la DETR pour soutenir le coût des travaux suivants :

- ▶ Réalisation de travaux dans les établissements scolaires
- ▶ Acquisition d'une balayeuse de rue
- ▶ Réfection de la toiture du gymnase Brossolette

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Demandes de subvention

École de la Mare Aubry

Le Conseil sollicite des subventions auprès des collectivités territoriales afin de soutenir le coût des travaux de l'école de la Mare Aubry.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Demandes de subvention

Extension du cinéma théâtre



Les premières démarches ont été entreprises pour l'extension du cinéma-théâtre.

Le Conseil sollicite une subvention auprès de l'Etat et du Conseil régional afin de soutenir le coût des travaux d'extension et de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite du cinéma théâtre.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Demande de subvention

Rénovation des espaces publics

La Ville sollicite auprès du Conseil régional une subvention destinée à financer la rénovation du bas de la place de l'Hôtel de Ville ainsi que la place du maréchal Leclerc.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Demandes de subvention

Aires de jeux

Afin de réhabiliter l'aire de jeux du Parc Saint Joseph situé quai Couesnon, et implanter une aire de jeux au square Pierre Sémard situé quai Dupuis Delizy, la Ville sollicite des subventions auprès de l'Etat et du Conseil départemental.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Demande de subvention au titre du FNADT (Fonds National d'Aménagement Des Territoires)

Parcours de filets



Les filets dans les arbres : une activité phare du château médiéval

La Ville sollicite une subvention auprès de l'Etat afin de remplacer et installer un nouveau parcours de filets au château médiéval.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Approbation du projet et participation financière

Enfouissement de réseaux rue du Paradis

La Ville souhaite effectuer des travaux d'effacement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public de la rue du Paradis dont le montant s'élève à 369 052 €. Les travaux sont confiés à l'Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne (USEDA).

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Approbation du projet et participation financière

Enfouissement de réseaux rue Jean de La Fontaine

La Ville envisage d'effectuer des travaux d'effacement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public de la rue Jean de La Fontaine dont le montant s'élève à 141 125 €.

Les travaux sont confiés à L'Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne (USEDA).

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

400 ANS DE JEAN DE LA FONTAINE

Demandes de subvention

400 ans de Jean de La Fontaine

400^{ème} anniversaire de la naissance de

Jean de La Fontaine

1621-2021

Votre avis nous intéresse !



Dans le cadre de la programmation du 400^e anniversaire de la naissance de Jean de La Fontaine à Château-Thierry en 2021, la Ville sollicite des subventions auprès de l'Etat, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), la région, le département et le PETR-UCCSA afin de financer l'organisation de cette célébration.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Demandes du label « Ville en poésie »

Pour aller au-delà de sa programmation annuelle et ancrer davantage la poésie au cœur de la ville en 2021, le Conseil sollicite pour la médiathèque Jean Macé l'obtention du label « Ville en poésie ».

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Musée Jean de La Fontaine - Tarifs

Le Conseil décide d'accorder la gratuité de la visite guidée du Musée Jean de La Fontaine pour les classes maternelles et élémentaires de la Ville.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Marché de maîtrise d'œuvre

Rénovation du Musée Jean de La Fontaine

Le marché de maîtrise d'œuvre de la rénovation du Musée Jean de La Fontaine est attribué au Groupement représenté par l'architecte Eric Pallot.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Demandes de subvention

Rénovation du Musée Jean de La Fontaine

La Ville sollicite les subventions auprès de l'État, du Département, de la Région et de l'Europe (programme LEADER) pour financer les opérations de rénovation du Musée.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

CULTURE

Demande de subvention au Conseil Régional

Festival du livre illustré

La Ville sollicite le concours financier de différents partenaires afin de financer la programmation de la 2^e édition du Festival du livre illustré.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Demande de subvention au CNL (Centre National du Livre)

Manifestation « Partir en Livre »



Partir en livre, des activités à Château Plage

Dans le cadre du programme culturel de la médiathèque et des Ateliers d'Art, la Ville souhaite participer à la manifestation nationale « Partir en Livre », grande fête du livre jeunesse, afin de favoriser la pratique de la lecture, en particulier lors de Château Plage. Le Conseil sollicite une subvention auprès du Centre national du livre (CNL).

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Convention de partenariat avec l'Echangeur

La Ville renouvelle la convention de partenariat avec l'Echangeur.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Convention de partenariat avec l'Union Musicale



L'Union Musicale enchante les Castels à travers de nombreuses manifestations.

La Ville renouvelle pour une durée de deux ans son partenariat avec l'Union Musicale.

24 POUR, 1 NON-VOTE* ✓

PERSONNEL

Mise à jour du tableau des emplois permanents

Le tableau des emplois permanents est modifié, conformément aux ajustements nécessaires.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Contrats de travail temporaire

Afin d'assurer le bon fonctionnement des services en période de hausse d'activité, le Conseil décide la création de 4 emplois non permanents (saisonniers).

24 POUR, 1 ABSTENTION ✓

Prestations d'action sociale - Taux 2020

Le Conseil approuve les nouveaux taux relatifs aux prestations d'action sociale appliqués aux agents territoriaux.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

AFFAIRES GÉNÉRALES

Création d'un marché à Blanchard



La place de l'Horloge, lieu choisi pour la création d'un nouveau marché à Blanchard

Le Conseil approuve la création d'un nouveau marché communal hebdomadaire de plein air pouvant accueillir 5 à 10 commerçants à Blanchard, sur le parc de stationnement jouxtant la place de l'Horloge.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

MOTIONS SUPPLÉMENTAIRES

Motion de soutien à la filière Champagne et à la filière vin

Suite à la volonté des États-Unis de taxer l'ensemble des vins français, la Ville réaffirme son soutien aux viticulteurs de Champagne et demande au Président de la République Française d'empêcher la mise en place d'une taxe.

23 POUR, 2 ABSTENTIONS ✓

*Afin d'éviter les conflits d'intérêt, les élus étant au bureau d'associations n'ont pas pris part au vote sur cette délibération.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Premier tour : dimanche 15 mars 2020
Second tour : dimanche 22 mars 2020

REPAS FESTIF DE PRINTEMPS : NOS AÎNÉS À L'HONNEUR



Les aînés se sont retrouvés au Palais des Rencontres à l'occasion du repas festif de printemps où le menu gourmand était préparé et servi avec soin par la cuisine centrale et les élèves du cycle professionnel du lycée hôtelier Saint-Joseph. Merci aux bénévoles de l'O.C.P.R.A. pour leur aide dans l'organisation.

HOMMAGES DU CONSEIL

Honor-Marie BIMBAKILA

Honor-Marie, une élève de 9 ans de l'école des Filoires, a disparu dans la fausse Marne en voulant porter secours à sa sœur Manuela, tombée à l'eau. Nous nous associons à la douleur et à l'immense peine de ses parents, de ses sœurs Augustina et Manuela, et de sa famille.

Myriam CHOQUET

Ancienne commerçante castelle, Myriam CHOQUET nous a quittés à l'âge de 84 ans après avoir tenu jusqu'en 1998 la parfumerie de la rue Carnot. Une femme appréciée pour ses qualités humaines.

Nicolas GUYON

Alors qu'il rentrait du lycée agricole de Crézancy, Nicolas GUYON, 17 ans, a perdu la vie sur son cyclomoteur en regagnant le domicile familial à Epaux-Bézu où ses parents sont éleveurs. Nous sommes attristés et pensons à ses parents et à sa famille.

Anne LOPPIN

Née le 15 mai 1971 à Château-Thierry, Anne LOPPIN est décédée à l'âge de 48 ans après

5 ans de combat acharné contre la maladie. Outre son métier de psychologue clinicienne, Anne LOPPIN a notamment travaillé pour la protection judiciaire de la jeunesse.

Marie PÉTILLON (née RHÔNE)

Nous avons appris avec tristesse le décès d'un agent intercommunal survenu à l'âge de 42 ans après plusieurs années de lutte contre la maladie. Marie PÉTILLON avait intégré en 2015 le service Urbanisme/Droit des sols de la Communauté de Communes avant de rejoindre la Communauté d'Agglomération lors de la fusion avec les communautés de communes voisines.

Corinne VINCENT

Touchée par le cancer, Corinne VINCENT nous a quittés le 24 décembre dernier dans sa 68ème année. Investie au sein d'associations castelles, elle a largement contribué à l'existence de la Parenthèse en participant de manière très assidue aux ateliers à l'ANAT de l'Omois.

LIBERTÉ D'EXPRESSION

Tribunes politiques

Ce conseil municipal fut le dernier de ce mandat et le maire a tenu à souligner l'engagement de ceux d'entre nous qui ne se représentent pas. En effet, plusieurs d'entre nous ne solliciteront pas les suffrages en mars, souvent pour des raisons personnelles. Ces six dernières années ont été passionnantes et nous tenons à remercier tous les Castels de leur confiance. Merci aussi aux associations et aux entreprises avec qui nous avons eu le plaisir de travailler. Nous tenons enfin à remercier chaleureusement tous les agents municipaux dont nous mesurons chaque jour l'implication. Et nous souhaitons bon courage à celles et ceux qui décideront des orientations de notre ville pour les 6 prochaines années.

Groupe «Château-Thierry rassemblée»

Monsieur Jacques Krabaloski, le député le moins assidu n'était pas présent pour ce conseil municipal. Maintenant simple conseiller municipal, nous aurions bien aimé l'interroger sur ces petites affaires. Nous avons indiqué que lorsque des Castels dorment dans la rue, nous ne souhaitons pas la mixité sociale qui nous est imposé, par l'ancien garage Peugeot, Citroën, la rue de Deville et plusieurs hectares au quartier Blanchard. L'argent dépensé aurait été mieux utilisé pour restaurer l'église Saint Crépin.

En mars, vous aurez à choisir notre nouveau maire. Monsieur Dominique Padiou et Madame Marylène Hiernard ne se représenteront pas. Nous ne donnerons aucune consigne de vote aux électeurs.

En ce qui concerne Dominique Padiou, il votera Jeanne d'Arc 1411 1431.

Pour la dernière fois

Groupe «Château-Thierry fait Front»

Ambiance fin de règne !

Fin d'une mandature et d'une équipe municipale qui, au fil des mois, s'est délitée !

En effet, nous avons vu de plus en plus de tension, de démissions et de division au sein de la majorité. Certains ont même préféré de ne plus être présents aux Conseils Municipaux et cela depuis longue date ! Le 15 et 22 mars prochain, vous êtes appelés à voter pour de nouvelles élections municipales.

Christian Copin et Fabrice Frère, conseillers de l'opposition, ont décidé de rejoindre la liste « Construire l'Avenir Ensemble » conduite par Isabelle LAMBERT.

En apportant votre vote à cette liste, vous choisirez une autre façon de diriger la ville, dans la transparence et le respect des personnes.

Groupe «Mieux vivre à Château-Thierry»

Le dernier conseil municipal a voté le budget 2020. Le groupe « Droite Unie » a décidé de voter POUR car il va dans le sens des Castels : les taux fiscaux n'augmentent pas, de nombreux investissements sont prévus et notamment le renforcement de la police municipale avec de nouveaux équipements tels qu'un véhicule de police équipé et le déploiement continu de la vidéoprotection. La dette baisse et le budget alloué aux associations et au Centre communal d'action sociale sont en augmentation. Ce bilan marque la fin d'un mandat durant lequel nous avons été fiers de servir les Castels. Nous remercions ainsi toutes les personnes qui ont contribué au développement culturel, social et économique de Château-Thierry.

Groupe «Droite Unie»

Les rapports d'experts en urbanisme et sur le climat le disent, les villes doivent se végétaliser et cesser de se densifier. Tout le contraire de ce qui est fait à Château-Thierry. Qui fréquentera ces grandes places vides et aseptisées, sans arbres ni fraîcheur ? Ce qui peut vous paraître beau n'est pas forcément bon. Pas de baisse d'impôt, concertation déjà ficelée, Vieux Château privatisé, quartiers oubliés, commerces qui souffrent toujours, pistes cyclables dangereuses, patrimoine forestier abandonné, fontaines, jeux d'eau et espaces verts disparaissent, privatisation des services... Oui le vernis est joli mais dessous c'est la catastrophe.

Les 15 et 22 mars, l'occasion vous sera donnée de « Construire l'Avenir Ensemble » - Fabrice FRERE

Elu n'appartenant pas à un groupe